



CHANGER NOS CONDITIONS DE TRAVAIL AVEC LE SGEN-CFDT

Attractivité du métier, réussite des élèves, bien-être au travail des personnels...

Une réelle prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

Un plan de prévention des RPS existe depuis 2013 mais dans les faits, la situation des agents n'a cessé de se dégrader .. 4000 postes vacants à cause des salaires mais aussi des conditions de travail !

Une véritable médecine du travail

Conformément aux réglementaires : garantir l'accès à la médecine du travail pour chaque agent, obligations ; assurer une surveillance médicale particulière à certaines situations (agent de laboratoire, femmes enceintes, retour de congé LM,..)

Des registres santé et sécurité (RSST) dématérialisés et suivis d'effets.

La dématérialisation des RSST doit être étendue à toutes les académies. Les signalement des agents doivent être visés et réellement pris en compte par les employeurs.

Une protection fonctionnelle efficace

La protection fonctionnelle doit être systématiquement exercée avec vigueur et efficacité par notre hiérarchie pour protéger les agents des menaces, injures et risques d'agressions. Les dispositions de la circulaire du 02/11/2020 prises après l'assassinat de Samuel Paty doivent être appliquées.

Des assistants de prévention reconnus et formés

Interlocuteurs de proximité des agents, les assistants et conseillers de prévention doivent être suffisamment nombreux, consacrer 100 % de leur temps à leur mission et bénéficier d'une formation renforcée et d'une indemnité spécifique.

Un Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui associe les personnels.

Adapter le contenu et la démarche du DUERP aux lieux de travail. Associer concrètement les agents à son élaboration comme le prévoit la loi. Prendre en compte leurs signalements et leurs propositions.

